

SECTION DE LA MOSELLE

Metz, le 25/11/2012

COMPTE-RENDU : CAPL LISTE D'APTITUDE B en A et C en B 2012

Ces 2 CAPL préparatoires à l'élaboration de la liste d'aptitude de 2012 se sont tenues de manière conjointe pour les agents des 2 Filières (filière fiscale et filière gestion publique). Il s'agissait en effet d'élaborer une liste commune à partir de modalités de sélection différentes selon les 2 filières.

Filière fiscale : avis verbal du chef de service sur la candidature donné lors de la conférence téléphonée des chefs de service avec la direction.

Filière gestion publique : avis écrit du chef de service formalisé dans la notation de l'agent.

FO-DGFIP a dénoncé cette différence de traitement entre les agents des 2 filières et l'opacité entourant la conférence téléphonée dont il n'est pas rendu compte aux candidats concernés.

De même la consigne donnée par la direction de l'application de la pause technique dans la filière fiscale (pas plus de 3 majorations successives de +0,06) n'est pas appliquée avec la même rigueur par tous les notateurs.

Sur ces différences d'approches de la notation et de la sélection, la Direction s'est engagée à revoir les choses pour l'an prochain.

Même si l'administration n'oppose plus de limite d'âge pour la promotion par liste d'aptitude, l'exercice est limité « des choix étant à faire » dicit l'administration.

***CAPL liste d'aptitude de B en A du 14/11/2011**

64 candidats sur 373 contrôleurs figurant dans la plage statutaire

26 de la filière fiscale + 38 de la filière gestion publique

Suite de la CAPL :

6 agents classés « excellents » : 3 FGP+ 3 FF (au lieu de 2 sur le projet de la direction)

4 agents classés « très bons » : 2 FGP + 2 FF

54 agents classés « à revoir » : 33 FGP+21FF

***CAPL liste d'aptitude de C en B du 16 et 17/11/2011**

254 candidats sur 512 agents remplissant les conditions statutaires

83 de la filière fiscale + 171 de la filière gestion publique

Suite de la CAPL :

32 agents classés « excellents » : 21FGP+ 11 FF (au lieu de 24 sur le projet de la direction)

11 agents classés « très bons » : 6 FGP + 5 FF

211 agents classés « à revoir » : 144 FGP+ 67 FF

Ces propositions seront soumises aux CAP Nationales qui se tiendront au courant du 1^{er} trimestre 2012.

La date d'effet des promotions est fixée au 01/09/2012.

Les représentants FO ont rappelé dans la déclaration liminaire au verso le caractère subjectif de la promotion par liste d'aptitude.